



Bi-hebdomadaire togolais d'analyses et d'informations générales

togomatin

TOGOMATIN - N° 0029 DU 08 OCTOBRE 2015 / PRIX : 250 FCFA



Assemblée Nationale

La loi de la torpeur et de l'inaction

En inaugurant il y a quelques jours, la deuxième session ordinaire de l'année en présence de plusieurs présidents de parlements africains, nos honorables députés ont-ils mesuré un seul instant l'importance du rôle qui est le leur dans cette dernière ligne droite ? Des commissions d'enquête, on n'a presque jamais connu ! On nous objectera qu'on interpelle les ministres mais qu'ils ne répondent pas.

P 3

POLITIQUE



Conseil des Ministres Sept pèlerins togolais décèdent à la Mecque

Le Conseil des ministres s'est réuni ce 07 octobre 2015 à Lomé sous la présidence de Faure Gnassingbé. Les principales informations contenues dans les communications qui ont marqué cette réunion hebdomadaire gouvernementale évoquent essentiellement la «mort naturelle de 7 Togolais à la Mecque ...

P 3

CULTURE

9ème MASA

Les représentants du Togo connus



P 9

SOCIÉTÉ

Abus sexuel

Un professeur du British School Lomé assigné en justice aux USA



P 4

EDITORIAL

Ça erre, Air France

Avec la mauvaise tournure qu'a prise la crise à Air France, on peut désormais imaginer difficile, un accord à l'amiable entre les salariés et les dirigeants de la Compagnie.

Certes, avant l'agression commise sur les deux dirigeants lundi dernier, il ne poignait à l'horizon aucun accord mais, depuis cette triste publicité d'Air France qui, rapidement ...

P 3

	Contenu		Maroc / African Cristal Festival Publicis Africa, prix du Réseau africain		Entreprise La société « Zetes » pourrait bientôt ouvrir une filiale au Togo	
			P 4		P 5	
	Théâtre Les femmes au cœur des Francophonies en Limousin		 Fifa Sepp Blatter sous la menace d'une suspension?		 Diaspora Mettre en exergue les réussites togolaises	
	P 9		P 10		P 11	

Nation

► Lomé / Inspection des travaux de développement urbain

Une mission de la Banque Mondiale a sillonné des quartiers à Lomé pour suivre les ouvrages réalisés dans la capitale dans le cadre du Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Services Electriques (PURISE).

Cette démarche qui a eu lieu le 02 octobre dernier, vise à s'assurer de la bonne exécution des travaux de drainage, d'assainissement et de réhabilitation de la voirie urbaine, l'adduction d'eau potable et la réhabilitation du réseau électrique.. Pour cette inspection, la mission s'est rendue à Forever, Baguida, Avepozo, Baguida, Agbalepodo pour vérifier entre autres la poursuite des travaux de drainage d'eaux vers la lagune, le site du château d'eau en construction.

TM

► Kpalimé / Animaux errants, un danger permanent !

A Kpalimé, le chef-lieu de la préfecture du Kloto, la divagation des animaux en ville commence à susciter de vives interrogations auprès des populations mais aussi des automobilistes. La sortie de ces animaux tels que des bœufs, des moutons et des chèvres dans la ville à la recherche de nourriture constitue un danger pour la circulation et un casse-tête pour les commerçants qui installent leurs marchandises aux abords des rues. Les propriétaires des plantations et jardins potagers environnants ne sont pas aussi épargnés par ce phénomène.

En vue de prévenir ces dégâts et accidents à Kpalimé, il urge que les propriétaires prennent soins de leurs animaux pour qu'ils ne sortent plus et que les autorités compétentes prennent des mesures pour inviter les éleveurs à plus de responsabilités.

TM

► Sotouboua / Du sanitaire à Kazaboua et Tchebebe

Un forage à motricité électrique et une latrine publique à six cabines ont été installés le 26 septembre dernier à Kazaboua et à Tchébébé, deux localités dans la préfecture de Sotouboua.

Ces installations sanitaires ont pour avantage de faciliter la fourniture de l'eau potable aux populations, l'assainissement du milieu et la protection de l'environnement. Les installations ont été le don de l'association « Cœur Solidaire » avec l'appui technique et financier de l'Entreprise de Construction de Bâtiment et de Topographie (ECOBAT) et l'ONG « Roger Komlan ». La principale donatrice l'association « Cœur Solidaire » a exhorté les populations bénéficiaires à faire bon usage des bijoux qui ont été mis à leur disposition.

TM

► Dapaong / Un nouveau chef pour les Haoussa

La communauté Haoussa à Dapaong a un nouveau chef en la personne de Gado Mohamed. Selon l'ATOP, le nouveau chef qui a été intronisé le 26 septembre 2015 à Dapaong a reçu sa décision de reconnaissance des mains du préfet de Tône.

TM

Contribution Les urticaires (suite)

Urticaire classique

L'urticaire chronique : se définit comme la persistance de poussées quasi quotidiennes au-delà de 6 (six) semaines, mais des urticaire aigues peuvent également se reproduire à intervalles variables dans le temps ; ce sont des urticaire récidivantes ou récurrentes (poussées aigues espacées de plusieurs semaines ou mois) **Cedème de Quincke**

C) Les causes (étiologies) des urticaire

Mécanismes de survenue d'une urticaire : La réaction urticarienne provient de la libération d'histamine ou d'un autre médiateur vasoactif à partir des granules contenues dans les cellules mastocytaires sanguines. Elle correspond, histologiquement (examen anatomopathologique) à une vasodilatation et un oedème dermique, un infiltrat périvasculaire de lymphocytes et d'éosinophiles, et à une atteinte du derme profond et du tissu sous-cutané (en cas d'angio-oedème) La dégranulation des cellules mastocytaires peut être le résultat de leur stimulation directe ou peut faire intervenir un mécanisme immunologique. Ainsi, certains médicaments (morphine, codéine, polymyxine B...) et certaines toxines provenant de bactéries, de végétaux ou d'animaux invertébrés, provoquent une dégranulation directe des cellules mastocytaires.

Les immunoglobulines E (IgE) interviennent par contre dans les réactions allergiques, déclenchées par les médicaments, les injections de vaccins et sérums (antitétanique, antivenimeux, antirabique...), les pénicillines contenus dans les produits laitiers, certains aliments et les pneumallergènes (allergènes à tropisme trachéo-broncho-pulmonaire). Cette forme d'hypersensibilité immédiate correspond à une réaction entre l'antigène et les IgE (anticorps) fixés sur les basophiles sanguins ou sur les mastocytes tissulaires sensibilisés (peau, voies respiratoires, tube digestif, ou

système cardio-circulatoire). La réaction survient dans un délai variable, de quelques minutes à 36 heures, après exposition. La Pénicilline en est une cause potentielle. Dans la maladie sérique, en revanche, l'urticaire induite par les complexes immuns, survient dans un délai de 4 à 12 jours après l'exposition : l'antigène doit rester suffisamment longtemps dans la circulation, afin de permettre la formation des complexes antigènes-anticorps, lorsque sont synthétisés les anticorps de type IgG ou IgM...

Les urticaire mécaniques et physiques :

- Le dermographisme : c'est la propriété que possède la peau de certains sujets à répondre par la formation d'érythème et de papules, au simple frottement avec une pointe mousse, appliquée avec une pression modérée; l'apparition est immédiate (2 à 5 minutes), intermédiaire (30 à 120 min.), ou retardée (4 à 6 heures). (Voir PHOTO ci-dessous.)
- L'urticaire retardée à la pression : c'est un angio-oedème localisé sur une zone soumise à une pression forte et prolongée ; l'urticaire survient 3 à 12 heures après la pression.
- L'urticaire cholinergique à la chaleur excessive, exogène (sauna, bain chaud), ou endogène (effort ou/et stress émotionnel).
- L'urticaire de contact au froid : le test de provocation repose sur le test au glaçon, celui-ci étant appliqué sur l'avant-bras, dans un sac plastique, pendant 20 minutes ; ou le test à l'immersion de l'avant bras à 5 à10 degré pendant 10 à 30 minutes.
- L'urticaire aquagénique+++ , très fréquente au Togo : l'urticaire est déclenchée par le contact de l'eau, surtout froide : le patient se gratte pendant 10 à 20 minutes après la sortie du bain !
- Autres : angio-oedème vibratoire, urticaire psychique (la simple vue d'une toilette ou douche sale déclenche un prurit avec éruption urticarienne !)

Par Dr David IHOU, Dermatologue-AL

Suite et fin dans le prochain numéro

► Moyen-Mono / Les filles invitées à l'école

L'association des étudiants Adja-Ewé de l'Université de Kara a invité les jeunes filles du milieu à se scolariser afin d'être éduquées.

L'invitation adressée aux filles est intervenue lors de la sensibilisation organisée par les filles et fils étudiants du Moyen-Mono du 24 au 27 septembre dernier dans 6 cantons de la préfecture.

Pour l'ATOP qui a cité Mawounignan Bona, le président des étudiants Adja-Ewé de l'Université de Kara, la tournée a pour finalité de promouvoir l'importance de l'éducation de la jeune fille surtout dans le cursus scolaire et partant l'implication de la gent féminine dans la gestion des affaires publiques. Pour réussir son pari, l'association a motivé les parents sur la nécessité de scolariser leurs enfants surtout les jeunes filles.

TM

► Binah / Fête pour les élèves des écoles coraniques

Les enfants de la communauté musulmane à Pagouda ont eu droit le 25 septembre dernier à une spéciale fête de la Tabaski.

Organisée par l'Association des Cadres Musulmans du Togo (ACMT), cette célébration a eu pour objectif de combattre le soi-disant mendicité des élèves des écoles coraniques qui, au lendemain de la fête de la Tabaski passent de maison en maison réciter des versets du coran, un bol à la main pour quêmander des vivres.

Pour l'exercice de ses fonctions, le préfet de Tône a exhorté le chef Gado Mohamed à être à l'écoute du peuple mais aussi à cultiver entre autres la loyauté, l'impartialité dans ses jugements, le dialogue, l'honnêteté ... et le respect de soi et de ses concitoyens. Dans le but de bien accomplir sa mission, le nouveau chef a appelé les membres de sa communauté à vivre en symbiose et à œuvrer pour le développement.

TM

Neutralité positive

Politique

Edito

... erre sur les réseaux sociaux, écume la Une des journaux et passe en boucle sur des chaînes de Télévision, il est certain qu'aucun accord n'est plus envisagé. Du moins, dans l'immédiat. Les agresseurs vont écoper de lourdes sanctions. Car le premier ministre français, Manuel Valls a opté pour la carte de fermeté. Alors qu'il appelle les pilotes à reprendre les négociations... A tout point de vue, cette affaire et surtout les images de violences qui l'ont illustrée incarnent une scabreuse et terne publicité, dont pouvait se passer Air France. Mais, cette violence surprend désagréablement pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la France des Lumières

du 18ème siècle exporte encore vers plusieurs pays, notamment africains, des philosophies, des leçons, des vues... en matière de morale, de lutte contre la violence – sous toutes ses formes - qui tendent à mettre son peuple au-dessus de bien d'autres, et à le montrer comme définitivement à l'abri d'une certaine situation de violence. Car, par exemple, l'image d'un salarié africain agressant en plein 21ème siècle, son employeur ou un dirigeant de son entreprise, vue de France, aurait essuyé tous les noms d'oiseaux. Ensuite, les sanctions contre les agresseurs qui s'annoncent lourdes, vont inévitablement susciter intérêt,

attention voire passion et pourraient ainsi enfoncer le clou de la mauvaise publicité pour Air France.

Enfin, la crise à Air France fait à présent partie des moyens possibles de remise en cause ou de réforme de la pensée, autant que le philosophe français Edgar Morin, un inusable contemporain l'enseigne en problématisant « la crise de la connaissance » dans l'un de ses récents ouvrages : « La Voie, Pour l'avenir de l'humanité ». « Notre mode de connaissance parcellarisé produit des ignorances globales. Notre mode de pensée mutilé conduit à des actions mutilantes. A cela se combinent les

limitations ; 1) du réductionnisme ; 2) du binarisme ; 3) de la causalité linéaire... », y écrit-il, comme pour nous indiquer la voie au milieu de nos égarements, de nos fourvoiements et de nos dévoiements. Aucun agresseur dans cette affaire d'Air France ne doit être au-dessus de la loi, oui. Alors, aucun peuple ne peut prétendre à proprement parler être au-dessus des autres, ni moralement, ni culturellement, ni spirituellement...

Dieudonné Korolakina

Assemblée nationale togolaise

La loi de la torpeur et de l'inaction

En inaugurant il y a quelques jours, la deuxième session ordinaire de l'année en présence de plusieurs présidents de parlements africains, nos honorables députés ont-ils mesuré un seul instant l'importance du rôle qui est le leur dans cette dernière ligne droite ? Des commissions d'enquête, on n'a presque jamais connu ! On nous objectera qu'on interpelle les ministres mais qu'ils ne répondent pas. Le parlement s'est-il une fois donné les moyens de corser son dispositif légal qui contraindrait d'une manière ou d'une autre un membre de l'exécutif à s'exécuter ? L'inaction et la torpeur des députés agacent bien de Togoais qui ont plutôt l'impression d'avoir envoyé des gens à l'hémicycle pour leur mettre les épinards dans le beurre.



Dama Dramani, le président de l'assemblée nationale

« Réveillez-Vous »

Une revue religieuse bien connue a cru bon de prendre comme titre, « Réveillez-Vous ». S'il est vrai qu'il aborde, et c'est tant mieux, des sujets et des réflexions de haute facture,

Silence bruisant et criant des élus

Et pour cause. Les innombrables questions qui taraudent les Togoais au quotidien : De la

vie chère caractérisée par le prix des denrées alimentaires, les prix de communication aux questions du foncier en passant par les prix des loyers, il ne manque sûrement pas de sujets pour les interpellations de nos gouvernants. Faut-il le rappeler, l'Exécutif est dans son droit en fonçant tout droit pour l'atteinte de ses objectifs mais seul le contrôle législatif d'une Assemblée nationale permet de mettre des gardes fous à l'action des ministres et des gouvernants.

Le Togo n'est pas à sa première expérience d'une Assemblée plurielle. Sous Dahouk Péré, beaucoup de Togoais se rappellent encore des débats retransmis en direct ou en différé sur la télévision nationale les jeudis soir. Et pourtant, nous traversons encore les années de plomb sous le régime du Général Eyadema, de vénére mémoire. Ne nous y trompons pas, tout pouvoir a besoin de

contrôle. Il nous revient que lors du dernier conseil des ministres, le président de la République a tapé du poing sur la table pour exiger que la question de commissions concernant la construction de la route Lomé-Vogan soit clarifiée avant son retour des Assemblées annuelles des Nations Unies. Il s'agit peut-être des rumeurs, certes. Mais, il n'en demeure pas vrai que ce fait reste très criard, par le fait qu'il s'éternise dans le temps. Là encore, le silence bruisant de nos députés est criard et criant.

Dans plusieurs pays, on connaît la verve des députés, tambourinant sans cesse et défendant au prix de leur siège, les intérêts des populations, pondant et tenant des tribunes dans les média audiovisuels et de la presse écrite. Leurs contributions aux différents débats portant sur des sujets d'intérêt national, régional et international font d'eux de vrais éclaireurs pour les citoyens. De mémoire de journaliste et même de citoyen lambda, nous n'avons jamais vu une tribune, une contribution venant d'un député togolais dans la presse. Spectacle désolant. En lançant un vibrant appel aux députés togolais à cette ouverture de session pour qu'ils prennent « la mesure de leurs responsabilités », Adrien Houngbédji ne croit pas si bien dire. Car par-delà cette démission quant à leur rôle, les députés togolais écrivent malheureusement une

histoire législative sans reliefs, un récit plat sans saveur pour les générations futures.

Nous entendons régulièrement les députés égrener les chapelets des griefs contre le gouvernement. Il faut dire qu'on attend encore du gouvernement Klassou un coup d'éclat, un fait d'armes qui tarde à venir. Nous serions député que, ne serait-ce que pour un coup d'éclat législatif, nous aurions déposé une motion de censure contre le gouvernement tout en sachant qu'elle n'aboutira jamais. Ce n'est pas un appel et nous n'avons d'ailleurs heureusement pas ce pouvoir.

Françoise Dasilva

Menace d'orage sur la rentrée universitaire

Prévue pour le12 octobre prochain, la rentrée universitaire risque de connaître des soubresauts. En fin de semaine dernière, la rencontre qui a eu lieu entre les responsables des mouvements estudiantins et le ministre Octave Nicoué Broohm s'est terminée en queue de poisson.

En effet, il s'agissait d'accorder leur violon concernant les allocations universitaires et bourses. Malheureusement, les deux parts n'ont pu s'entendre.

Selon un des responsables de mouvement estudiantin qui a souhaité garder l'anonymat, le nombre de crédits donnant accès à la bourse et allocations a été augmenté. Dans la foulée, le ministre Nicoué Broohm voulait les contraindre à signer un document d'acceptation.

« Il nous été soumis à signature un document contenant l'augmentation de crédits de 25 à 30%. Nous avons tous refusé de signer parce que la validation des 25 crédits est déjà un problème pour nos camarades étudiants et penser l'augmenter est imaginable », a-t-il laissé entendre.

Il a promis mobiliser ses camarades si le ministre Nicoué Broohm maintient cette décision.

« La mobilisation doit commencer au premier jour de la rentrée pour faire barrage à cette décision », a-t-il menacé.

Iclilome.com

Neutralité positive

Abus sexuel

Un professeur du British School Lomé assigné en justice aux USA

Un professeur américain ayant servi en Afrique et particulièrement au British School of Lomé au Togo est accusé d'avoir eu des relations sexuelles avec de jeunes garçons au moment où il était en fonction en Afrique.

Selon l'agence de presse AP qui a cité le site StarTribune, le professeur Thomas R. Page, 50 ans, originaire de Winona, a été inculpé le mardi dernier au tribunal de Saint-Paul aux États-Unis pour conduite sexuelle illicite. L'accusé, Page, a été arrêté à l'aéroport international Hartsfield-Jackson à Atlanta et a comparu devant la Cour fédérale de Géorgie.

Selon le document de l'inculpation, Page a admis avoir eu des relations sexuelles avec deux garçons au Cameroun lors d'une interview en 2012 avec les enquêteurs américains. La plainte a révélé que Page a enseigné au Cameroun, en RD Congo, au Burkina Faso, au Mali, au Soudan et au Togo. Il a enseigné les Sciences et les mathématiques dans les écoles qui dispensent des programmes occidentaux.

Nigéria

Le gouvernement de Buhari se dessine

Critiqué pour la lenteur affichée dans la constitution de son gouvernement, quatre mois après avoir pris fonction, le président nigérian Muhammadu Buhari a annoncé les noms de quelques ministres qui doivent figurer dans son gouvernement.

La liste des membres du gouvernement comprend notamment le responsable des entreprises pétrolières de l'Etat, Emmanuel IbeKachikwu ainsi qu'une ancienne conseillère des Nations Unies sur les objectifs de développement Amina Ibrahim. D'autres postes seront bientôt à pourvoir selon un communiqué de la présidence Nigériane. Connaissant les problèmes de corruption qui gangrènent le pays le président Buhari ne veut pas commettre l'erreur de faire des mauvais choix. Ainsi il prend le temps d'étudier les différentes candidatures. Récemment, il avait annoncé qu'il prendra lui-même en



Visuel du British school de Lomé

De 2007 à 2011, Page a enseigné à l'American School of Yaounde au Cameroun et de 2011 à 2012 au British School of Lomé au Togo. La justice américaine a ouvert une enquête contre l'accusé en juin 2012, après qu'elle ait appris qu'une plainte a été portée contre Page au Cameroun pour avoir agressé sexuellement des garçons.

Avant l'assignation de Page en justice, il est rappelé qu'en juillet 2012, Page a été arrêté à Lomé pour soupçon d'abus sexuel sur des garçons. Interrogé par la police américaine, l'accusé a nié toutes les allégations mais a admis avoir eu des relations sexuelles orales avec deux garçons.

Source AP
Traduction TM



Muhammadu Buhari

charge le ministère du pétrole, afin de minimiser les risques de corruption. Pour le moment seuls 21 noms

des 36 ministres, censées être dans le gouvernement, ont été dévoilés.

TM

Ghana/lutte contre la corruption

22 juges limogés et 7 hauts magistrats suspendus

Sept hauts magistrats ghanéens ont été suspendus de leurs fonctions pour corruption, moins d'un mois après le limogeage de 22 juges suite à la révélation par un journaliste d'un film les montrant recevant des pots-de-vin, a annoncé le ministère ghanéen de la Justice.

Après la suspension de ces 22 juges le 10 septembre, une enquête avait été ouverte contre 12 magistrats d'instance supérieure pour la même affaire.

« Sur les conseils du Conseil judiciaire, le vice-président

Kwesi Bekoe Amissha-Arthur a prononcé vendredi 2 octobre la suspension avec effet immédiat de sept des douze juges pour conduite inappropriée avérée », a indiqué lundi soir un communiqué du ministère. Le vice-président, ajoute le

communiqué, a agi sur ordre direct du président John DramaniMahama. Le président ghanéen a également donné instruction au ministère de lancer des poursuites pour corruption contre les juges sanctionnés. Cette série de limogeages fait suite à la diffusion d'une vidéo montrant, en caméra cachée, des juges en train de recevoir des pots-de-vin, l'affaire étant révélée par le journal New Crusading Guide. Une projection publique de la vidéo avait été organisée le 22 septembre, suscitant colère et indignation de centaines de spectateurs.

TM

Air France

2 900 emplois supprimés, les ouvriers en grève

Face aux problèmes économiques auxquels sont confrontés l'entreprise, les responsables qui ont prévu la suppression de plusieurs postes, ont été agressés par les travailleurs pendant qu'ils tenaient une réunion.

Les travailleurs d'Air-France ont manifesté leur colère lundi dernier face au projet de suppression des postes envisagé par l'entreprise le lundi 05 octobre. Les cadres de l'entreprise se sont faits lynchés au cours d'une rencontre dont l'objectif visait à plancher sur les suppressions d'emploi.Les vêtements du directeur des ressources humaines Xavier Broseta et ceux d'un autre haut responsable de la compagnie Pierre Plissonnier ont été déchirés.

« La mesure implique la perte d'emplois pour 1700 membres du personnel au sol, 900

membres du personnel de cabine, ainsi que 300 pilotes » peut-on lire sur le site BBC Afrique.

Par ailleurs, la compagnie de transport aérien française envisage aussi de réduire de 10 % de son activité long-courrier, une réduction de la taille de la flotte d'avions et une augmentation des heures d'activité.

La compagnie a expliqué que les suppressions d'emploi faisaient partie d'une restructuration majeure.

ZAK JAY

Maroc / African Cristal Festival

Publicis Africa, prix du Réseau africain

A Marrakech, au Maroc, Publicis Africa Group, branche du Publicis Groupe, a été fait meilleur réseau de l'année en décrochant 16 awards, dont un en or au cours du dernier African Cristal Festival. Le groupe a cumulé 50 nominations pour ses campagnes sur le continent. Le prix de la Holding de l'année est, quant à lui, revenu au groupe Publicis.

« C'est un résultat magnifique pour Publicis Africa Group. Cela témoigne de l'envergure des talents réunis dans les 35 pays dans lesquels le réseau opère », déclare Kevin Tromp, CEO Publicis Africa Group .

Le groupe AG Partners Africa, dans un communiqué de presse en date du 5 octobre dernier, s'est félicité de son côté, de ce palmarès et s'est déclaré « très fier de contribuer à ce succès avec une nomination pour la campagne panafricaine Oryx Energie et un award de bronze dans la catégorie West Africa / Digital pour Ivorio. »

Publicis Africa Group, filiale du Publicis Groupe constitue l'une des plus grandes holdings du monde de la communication. Ce réseau d'agences qui a la plus forte croissance en Afrique englobe Saatchi&Saatchi, Publicis Worldwide, Leo Burnett, Arc, Starcom MediaVest, ZenithOptimedia et DigitasLBi. Il est au service d'un large éventail de multinationales et sociétés locales à travers le continent africain. Le groupe compte 51 agences en Afrique, dont 20 en dehors de l'Afrique du Sud avec une participation minoritaire au capital, notamment en Afrique Francophone avec le Groupe AG Partners Africa (14 agences dans 13 pays et + de 200 collaborateurs). « La combinaison d'une stratégie

TM

Benin

Le nouveau premier ministre Lionel Zinsou veut « changer rapidement les conditions de vies »

Sa nomination il y a quelques mois seulement, juste après le passage du président François hollandaise au Bénin a soulevé d'énormes critiques sur les médias et réseaux sociaux. Mais cet ancien banquier et homme d'affaires franco-bénois veut très tôt gagner la confiance des Béninois. Son projet, électrifier les coins et recoins du pays.



Lionel Zinsou

Juste au lendemain de sa nomination en tant que chef du gouvernement du Bénin, Lionel Zinsou présente déjà ses projets immédiats pour l'amélioration des conditions de vies de ses concitoyens. Au cœur de son projet se trouve la question de l'énergie dont sont confrontées la plupart des Etats africains, dont le Bénin le Togo et le Ghana. Pour ce faire, il pourra compter sur les énergies renouvelables, principalement l'énergie solaire.

« En six mois, on équipera toutes les familles avec des kits solaires. Ce qu'on va faire, et je pense qu'on sera le premier pays à le faire, ce sera de dire : Toutes les familles aussi loin et aussi pauvres qu'elles soient ont droit à acheter ces kits quand elles le peuvent, ou quand elles ne le peuvent pas, à en recevoir dans un effort de solidarité nationale» annonce-t-il. « Nous allons donc faire un effort national de lumière pour tous, parce que ça, on n'a pas besoin d'attendre. Et pour faire ça, la première chose qu'on fera sera de répondre au premier besoin des consommateurs qui est d'avoir la lumière et une ou deux prises. » A-t-il déclaré dans une interview que lui a accordé le magazine énergies Africaines.

Un engagement qui vient à point nommé à un moment où le Bénin avait besoin de plus de ressources énergétiques pour poursuivre sa politique de développement. Il y a quelques mois auparavant, le pays avait déjà investi d'importantes ressources financières dans la construction d'un nouveau barrage hydroélectrique ; Celui d'Adjara, un projet au départ communément construits par les gouvernements du Bénin et du Togo.

Ainsi, le Premier ministre explique sa

Rachidou ZAKARI

Entreprise

La société « Zetes » pourrait bientôt ouvrir une filiale au Togo

Après avoir conquis les marchés ivoiriens, Sénégalais et en Gambiens, le groupe belge poursuit son expansion en Afrique de l'Ouest. Prochains marchés ciblés, ceux du Bénin, de Niger et du Togo où ce dernier compte bien s'installer.

L'entreprise belge Zetes, spécialisée dans l'identification biométrique, pourra ouvrir très prochainement une filiale au Togo. Le marché togolais n'est pas méconnu de ce groupe qui a déjà effectué quelques opérations en 2007 et 2014 avec l'obtention offres de la révision des listes électorales.

Pour Kevin Tromp, cela démontre l'importance du réseau sur le continent africain et les opportunités que les agences ont bien l'intention de saisir.

Selon nos informations, le Président Directeur Général de la société, Alain Wirtz, séjourne depuis ce début de semaine à Lomé. Objectif de cette mission : proposer au Gouvernement la réalisation d'un nouveau registre d'état-civil.

Très présent en Afrique, où l'entreprise a dispose d'importantes relations avec des entreprises locales, cette nouvelle démarche confirme son désir de conquérir le marché africain qui présente d'énormes opportunités d'affaires.

L'entreprise l'a sans doute compris, d'où sa participation à la création en Côte d'Ivoire d'un hypermarché (premier du genre en Afrique subsaharien) ouvrira en fin d'année.

R.Z

Perspectives 2015 et 2017 de la Banque Mondiale

5 pays africains pourraient connaître une croissance de 7% par an

Selon un rapport publié le 5 octobre par la Banque mondiale, plusieurs pays d'Afrique subsaharienne pourraient continuer d'afficher une croissance économique soutenue en dépit de la baisse de régime marquée qu'enregistre la région en raison d'un environnement économique moins favorable.

La Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Mozambique, le Rwanda et la Tanzanie devraient enregistrer une croissance de 7% au moins par an entre 2015 et 2017 selon la dernière édition d' «Africa's Pulse», une publication semestrielle de la Banque mondiale qui analyse les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne. Ce taux de croissance élevé proviendra notamment des investissements dans l'énergie, les transports, le secteur extractif et de la hausse de la consommation des ménages. En 2015, selon le FMI, la croissance dans la région sera plus faible que la moyenne de 6,5% constatée au cours de la période 2003-2008. Elle sera même inférieure au taux de croissance de 4,5% enregistré après la crise financière mondiale entre 2009 et 2014.

Les dernières prévisions de la Banque mondiale, prévoient une croissance économique dans les pays d'Afrique subsaharienne. Ainsi elle atteindra 3,7% en 2015 au lieu des 4,6% affichés en 2014, soit le taux de croissance le plus faible depuis 2009.

Pour 2016, la Banque mondiale prévoit un rebond de la croissance à 4,4% qui s'accélérerait en 2017 pour atteindre 4,8%.

Ce ralentissement de la croissance s'explique par la chute brutale des cours du pétrole et des autres matières premières. Mais Africa's Pulse souligne que d'autres facteurs exogènes ont pesé sur les performances économiques de l'Afrique, comme le ralentissement de l'économie chinoise et le durcissement des conditions financières au niveau mondial.

L'insuffisante production d'électricité dans de nombreux pays africains a accentué ces facteurs négatifs qui entravent la croissance économique en 2015. «La fin du super-cycle des matières premières constitue une opportunité pour les pays africains de relancer leurs réformes afin de moderniser leur économie et de diversifier leurs sources de croissance. La mise en œuvre de bonnes politiques pour stimuler la



Jim - yong Kim, Président de la banque mondiale

productivité agricole et réduire les coûts de l'électricité tout en augmentant l'accès permettra d'accroître la compétitivité et de soutenir la croissance de l'industrie légère», a déclaré Makhtar Diop (photo), vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique subsaharienne.

Par ailleurs, Africa's Pulse révèle que la réduction de la pauvreté a été plus rapide qu'attendue en Afrique subsaharienne. Selon la Banque mondiale, la prévalence de la pauvreté sur le continent aurait en effet diminué, passant de 56% en 1990 à 43% en 2012. Au cours de la même période, la population africaine a vu ses conditions de vie s'améliorer, tout particulièrement au niveau de la santé (mortalité maternelle et infantile) et de la scolarisation dans le cycle primaire où les inégalités basées sur le genre se sont fortement réduites.

Les taux de natalité toujours très élevés en Afrique ont cependant limité l'impact de deux décennies de forte croissance économique sur le nombre total de personnes pauvres. Les pays africains ont toujours du retard par rapport aux autres régions au regard des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

TM

Rapport REMAP 2030

L'Afrique vise à Réduire de 22% son déficit d'ici 2030

L'Afrique comblera 22% de son besoin énergétique d'ici 2030 grâce aux énergies renouvelables, ce sont les prévisions du rapport REMAP 2030 de l'Agence internationale des énergies renouvelables (IRENA). Ce taux pourrait être porté à 50% si les recommandations du rapport sont mises en œuvre.

L'objectif principal des mesures proposées dans ce rapport est d'attirer les investissements dans le secteur. Et pour se faire, le continent aura besoin d'un appui annuel de 70 milliards entre 2015 et 2030. Cette prévision inclut un total de 25 milliards de dollars qui seront alloués aux réseaux de transmission et de distribution de l'énergie.

Les travaux prévus passeront par l'installation de 100 GW d'éolien, de 100GW d'hydroélectricité, et 70GW de solaire sur l'ensemble du continent. L'installation de ces centrales pourrait en

effet réduire l'utilisation des combustibles traditionnels de 60%. Une réduction qui permettra à l'Afrique de réaliser une économie de 20 à 30 milliards en termes de dépenses sanitaires dues à l'utilisation de ces combustibles.

Adnan Amin, directeur de l'IRENA conclut à cet effet que « la responsabilité incombe maintenant aux dirigeants africains de créer les conditions pour accélérer le déploiement en pavant le chemin pour un développement durable illimité de l'Afrique ».

financialafrik

Dossier

Démolition de panneaux publicitaires

►

Remise des pendules à l'heure ?

A la rénovation de certaines routes à Lomé, la capitale du Togo, et la destruction de certaines constructions et édifices de fortunes aux abords des voies en cours d'agrandissement est venue s'ajouter la démolition de panneaux publicitaires qualifiés d'anarchiques sur les voies et réserves publiques. Les démolitions ont eu lieu dans les quartiers d'Adidogomé, Agoè et Baguida sur la Nationale N°2. Que vise l'opération de démolition de ces panneaux publicitaires lancée par la délégation spéciale de la préfecture du Golfe ? Que reproche-t-elle aux propriétaires des panneaux publicitaires démolis et que prévoit l'autorité préfectorale par rapport à ces espaces publicitaires à Lomé ? Réponses à ces questions dans ce dossier.

Démolition des panneaux publicitaires



Des panneaux en démolition

La délégation spéciale de la préfecture du golfe a procédé à la destruction des panneaux publicitaires implantés anarchiquement sans aucune autorisation le long de certaines artères de la ville de Lomé notamment dans les quartiers Adidogomé, Avédji, Agbalépédo, Agoè et Baguida, le jeudi 1er octobre 2015.

Selon le représentant du président de la délégation spéciale de la préfecture du Golfe Attikpoe Kodjo, chef section recouvrement des taxes préfectorales : « des acteurs commerciaux implantent anarchiquement des panneaux publicitaires le long des voies publiques sans aucune autorisation préalable

empêchant la libre circulation des usagers et bloquant la visibilité malgré les multiples communiqués interministériels interdisant ces installations anarchiques ». Ces acteurs construisent nuitamment leur besogne sans aucune autorisation a – t – il souligné.

Tic Radio Lomé

Bilan de démolition de panneaux publicitaires

[...] Au total 14 panneaux publicitaires et 23 plaques directionnelles ont été détruits et retirés des bordures des routes pour « encombrement »

2014 qui interdit lesdites pratiques illicites citées un peu plus haut.

Après qu'un communiqué



Un panneau déjà démoli

de la voie publique et atteinte à « la visibilité » des usagers en circulation.

Justificatifs

Cette opération intervient dans le cadre de la réglementation et de la régularisation de l'implantation des panneaux publicitaires et plaques directionnelles empêchant la bonne circulation dans la préfecture du Golfe et relativement au communiqué interministériel du 08 octobre

d'interpellation datant du 30 mai dernier fut publié dans le quotidien national Togo Presse, le Président de la Délégation Spéciale de la Préfecture du Golfe Kossi Agbenyega ABOKA est passé aux actes de nettoyage.

Quelques panneaux et plaques installés sans autorisation provisoire préalable dans le ressort territorial de la Préfecture du Golfe, ont été détruits le long des routes situées à Adidogomé, Agoè et

Après s'en suit une visite du terrain pour étude de l'emplacement afin d'éviter que des installations anarchiques ne constituent une source « d'encombrement » et de frein à « la visibilité » des usagers des voies publiques. Une fois l'emplacement jugé convenable et conforme aux prescriptions municipales et préfectorales, le président en personne donne son autorisation pour l'installation d'une quelconque plaque sur la voie publique.

Helmut PINTO, [corpsdiplomatictogo.com](#)

Mettre fin à l'anarchie

La publicité extérieure pollue le paysage urbain. Des milliers de panneaux d'affichage inondent les principales artères de la capitale. A peine rénovées à coup de milliards, les avenues voient pousser sur le bas-côté des supports aussi laids qu'inutiles. Un gâchis visuel qui enlaidit Lomé.

Si certains afficheurs disposent bel et bien d'une autorisation délivrée par la Mairie, d'autres agissent en toute illégalité sur des périmètres interdits à l'affichage pour des raisons d'environnement ou de sécurité. Le ministère de l'Administration territoriale a rappelé jeudi que tout projet d'implantation de panneaux publicitaires sur les voies et places publiques devait faire l'objet d'une notification préalable notamment à la Mairie de Lomé ou à la délégation spéciale de la préfecture du

Golfe.

Les contrevenants s'exposent au démontage à leurs frais des installations, à la remise en état du site en cas de dégradations et à des poursuites judiciaires.

Au Togo, la publicité extérieure est soumise à une réglementation protectrice de l'environnement et du cadre de vie. Son installation doit être conforme à des conditions de densité et de format et faire l'objet de déclaration ou d'autorisation préalables.

L'exploitant d'un dispositif de publicité, qui souhaite installer, remplacer ou modifier un support de publicité, que ce soit sur une propriété privée ou sur le domaine public, doit effectuer une déclaration préalable.

[Republicoftogo.com](#)

Activités sur la voie publique à Lomé

Projet du Contre-Amiral Adégnon



Contre-Amiral Adégnon

Le premiers responsables de la ville de Lomé à l'instar du président de la délégation de la commune de Lomé, le Contre-amiral Fogan Adégnon, ont en vue un plan de développement et une meilleure visibilité pour la capitale.

A la faveur d'une interview accordée à nos confrères du site Pa-lunion.com en mars 2014, le Contre-amiral Adégnon avait annoncé qu'un plan avait été conçu pour procéder au désencombrement des abords des artères pour permettre aux piétons de pouvoir circuler librement.

A la question qui lui était posée de savoir quelles seront les nouvelles dispositions pour que des commerçants installent leurs marchandises aux abords des rues, le président de la délégation de la commune de Lomé avait donné des directives. Pour être prescrits, le Contre-amiral Adégnon avait déclaré que pour mener désormais des activités commerciales sur la voie publique « il faut aussi une autorisation. C'est une invite à une prise de conscience citoyenne, que, quand on est dans la cité, pour mener une action, il faut s'adresser aux autorités de la cité, faire les procédures administratives nécessaires, et on vous autorise

TM

Contribution

Suite de l'analyse du Dr. Abou-Bakr A. Mashimango sur la crise centrafricaine dans le N° 0028

LES CAUSES HISTORIQUES DES MUTATIONS STRUCTURELLES DANS LES ORGANES DE GOUVERNANCE EN RCA

4. Dégénérescence des chefferies traditionnelles dans la localité de l'Ouest de la République centrafricaine

On estime à plusieurs millions le nombre d'esclaves que les sultanats de Ouadaï, de Baguirmi voire du Kordofan ainsi que les Lamidos Foulbés ont prélevé sur les populations voisines. SCHWEINFURTH, explorateur allemand qui fut un des premiers à pénétrer les régions du centre de l'Afrique, estimait en 1868-1871 à 25.000 le nombre des esclaves prélevés chaque année dans les territoires situés dans les régions du Sud du Tchad notamment le moyen -Chari ; la Logone orientale et occidentale. Selon KEWEN A. citant J.L TRIAUD, le sultan de Yola exigeait de chaque chef local dépendant de lui, le versement d'un tribut annuel estimé à 5.000 esclaves (KEWEN A. 2009).

Les sultanats de l'Adamawa se singulariseront dans ce domaine avec la mise en place d'une organisation décentralisée à l'échelle de la région leur permettant de « drainer » un nombre considérable d'esclaves. Elisabeth COPET-ROUGIER estime que les « États Fulbé se fondaient sur un mode endémique de raids esclavagistes

et de guerre aux frontières du territoire ». Citant BURNHAM (1995), elle explique qu'« à la fin du siècle, huit à dix mille esclaves étaient pris chaque année. L'esclave étant au premier chef un bien d'échange. » Selon l'auteur, l'État peuhl avait instauré un système qui trouvait dans les razzias esclavagistes en citant toujours BURNHAM « une rationalité auto-construite et auto-reproductive » (BURNHAM ; 1995). L'éloignement du territoire oubanguien qui était pourvoyeur des esclaves surtout parmi les peuplades Gbayas de la Haute-Sangha, favorisera de l'avis de Elisabeth COPET-ROUGIER, la mise en place d'un « système de relais » animé par des élites locales soutenues par les Lamidos.

Sous ce rapport, les relais d'acheminement des esclavages implantés dans le centre commercial de Koundé vont permettre dans les années 1850 des percées lesquelles, constitueraient de prolongement de l'administration Fulbé dans les territoires oubanguiens en particulier, dans le bassin de

la Sangha (Nana Mambéré ; Mambéré Kadei). L'abondance des troupeaux d'éléphants dans cette localité va en outre attirer les marchands d'ivoire qui sont les Haoussas (terme usuel pour appeler sans distinction Peuhl ; Bornouans ; Kanouri) qui viendront vendre leur bétail et chevaux (pour les Peuhls) ; leur sel, tissus, kola (pour les Haoussas) ; leur vannerie ; fer ; cuir et armes (pour les Bornouans) contre l'ivoire et les esclaves. Les cauris seraient utilisés comme moyen d'échange dans les transactions, ce qui témoignerait de l'influence des réseaux commerciaux venant du Nord et non du Sud (Elisabeth COPET-ROUGIER ; 1997). Ainsi , de l'Adamawa en passant par le centre de Gaza (affluent de la Kadei très connu pour ses travaux de transformation de fer), la Mambéré (réservoir d'ivoire et d'esclaves) et Koundé (centre des échanges commerciaux et administratifs) va s'opérer une sorte de « coupeure très nette entre la Haute-Sangha entièrement tournée vers le Nord-Ouest sous l'influence politico-commercial Fulbé et la moyenne-Sangha, tournée

vers le Sud et l'aboutissement du commerce à longue distance congolais » (Élisabeth COPET-ROUGIER ; 1997).

Encadré N° 5 : La percée de l'administration Foulbé et son influence sur les chefferies et les structures de gouvernance locale.

La percée de l'administration Foulbé et éventuellement, de l'influence socio-culturelle qu'elle a exercée dans les territoires oubanguiens est intimement liée à l'histoire de leur implantation qui fut jalonnée des multiples invasions guerrières à l'issue desquelles certains des acteurs sont restés sédentaires et d'autres nomades en l'occurrence, ceux qu'on appelle communément « Mbororos ». Dans tous les cas de figure, le mode d'implantation demeure le même : « Leur exode ne se fit d'abord point en masse mais par familles guidés par leurs chefs. Venus paisiblement dans le pays des païens, ils durent se soumettre à eux et leur payèrent même des droits de pacage. Ils se répandirent très loin. Ils franchirent la Benoué et s'installèrent dans l'Adamaoua oriental et méridional (Tibati). Peu à peu s'immiscant dans les affaires et les querelles des gens du pays, ils acquirent une réelle influence et certains purent se constituer de puissants commandements indépendants, tels l'Ardo BUBA DJIDDA de Rey. Au cours de leur avance, les Foulbé rencontrèrent plusieurs populations tels les Falli (plaine du Diamaré) les Batta (Sud de la Benoué) les Duru (nord de l'Adamaoua) et enfin les Mboum (Oubangui). Les Foulbé s'installèrent à côté de ces populations sur une aire immense, s'étendant depuis la région de Maroua jusque dans l'Adamaoua central » (E MAQUET ; I.B KAKE ; J.SURET-CANALE ; P.101). Des États nouveaux ayant à leur tête des « chefs guerriers » s'appuyant sur une aristocratie militaro-religieuse vont s'installer et prospérer dans les territoires oubanguiens (préfecture de la Mambéré-Kadei) grâce au commerce d'esclave et des ivoires. (A. MOUKADAS- NOURE ; 2015).

HISTOIRE MODERNE DE LA R.C.A. : ENTRE RUPTURE ET DESTRUCTION DES STRUCTURES DE GOUVERNANCE LOCALE

On a tendance à oublier qu'avant BOGANDA, considéré comme le père fondateur de la future république, il y avait des chefferies établies, des sultanats qui existaient voire, des empires qui exerçaient leur domination sur d'autres états vassaux. L'existence de ces institutions traditionnelles de gouvernance à travers leur mode de fonctionnement a objectivement influencé l'organisation sociale, politique et économique des sociétés d'avant l'indépendance. A. MOUKADAS-NOURE (2015) écrit :

Ainsi va s'installer un climat de tensions caractérisé par des guerres intertribales ainsi que des conflits fratricides quasi permanents à l'intérieur des clans et des lignages à l'échelle locale, régionale voire continentale. Il va s'en dire que la nouvelle configuration géopolitique créée par les visées hégémoniques des empires nantis notamment ceux du Bornou, du Ouadaï, du Baguirmi, d'Abéché et du Kordofan ne pouvaient ne pas avoir des conséquences sur les structures sociales de cet Etat Oubanguien en gestation qui deviendra la République Centrafricaine. Autrement dit comment, expliquer les actions des sultans et autres chefs de guerre conquérant dans les relations qu'ils avaient avec les dominés ou les peuplades des contrées du Sud lesquels, furent « objets » de persécutions

multiples, les transformant à des sociétés « vassales » ou des États pourvoyeurs d'esclaves et des défenses d'éléphant. Comment enfin, expliquer les tueries, les razzias, les déportations opérées par des « Sultans » dans les contrées du Sud sur des femmes et des enfants qui ne reverront plus certainement leur terre natale.

Ces exactions naguère organisées par les sultans « locaux » à l'image du Roi ALI (fils de Mohamed CHERIF souverain de Ouadaï), du Sultan Mohammed Es SENOUSSI (souverain du Dar El Kouti) ou des chefs des guerres comme RABAHA (venu du Darfour) ; Zobéir PACHA (envoyé du souverain Égyptien et maître absolu de la province égyptienne du Bahr El-Ghazal en 1869 et du Darfour en 1874) et CHEFFERDINE ou Cherif-Ed-Din (« Aguid » ou chef) du Salamat, représentant du sultan du Ouadaï chargé de percevoir l'impôt du Dar El Kouti dans l'actuelle préfecture du Bamingui-Bangoran) s'avèreront très déterminantes mieux, modifieront profondément le cours de l'histoire de l'Oubangui-Chari (A. MOUKADAS-NOURE ;

2015). Ce dernier ne cessera depuis lors d'enregistrer des mutations structurelles lesquelles vont encore s'amplifier au regard des contingences socio-économiques et surtout le projet de BOGANDA d'unir la communauté des populations de l'Afrique noire du centre au sein d'une organisation supranationale au-delà de l'Afrique Équatoriale Française (A.E.F), laquelle prendrait en compte les territoires conquis par les Belges (Congo Léopoldville) et les Portugais (Angola), sous la forme d'une organisation fédéraliste (États-Unis de l'Amérique Latine).

Ce projet titanesque, voire très ambitieux vu les enjeux stratégiques de l'époque, va lui attirer la foudre des puissances coloniales. Au demeurant, sa tragique disparition intervenue dans un crash d'avion dont, les circonstances demeurent encore pour le moins floues et pleines de « mystères » de nos jours ne feront que renforcer cette situation d'absence ou encore du « vide » qui va caractériser la conduite des affaires politiques en R.C.A. Tout se passe comme

si le lien qui jadis unissait le « passé » (période précoloniale) au présent (période postcoloniale) s'était rompu avec la disparition de BOGANDA.

Ce dernier était-il le cordon ombilical mieux, le maillon des chaînes manquantes qui pouvait unir la tradition représentée par les institutions de gouvernance locale (chefferie et sultanat) et la modernité représentée par la nouvelle administration mise en place à l'orée des périodes qui ont suivi l'accession du pays à la souveraineté nationale ? Une chose est au moins certaine, lorsque Barthélemy BOGANDA disparaît le 29 mars 1959, il partira en laissant derrière lui un pays sans solides repères historiques et en engeant des véritables « racines ».

Beaucoup des théories, des slogans, des citations ont été développés concernant le projet politique et économique de cet illustre personnage de l'histoire de Centrafrique et dont, les répercussions tardent encore à se manifester après cinquante années de l'accession du pays à la souveraineté nationale.

Dr. Abou-Bakr A. Mashimango

Suite et fin dans notre prochain numéro

tm▶

Service & détente

ASSOCIATION 3HO - TOGO

FESTIVAL AFRICAIN DE KUNDALINI YOGA

4^{ème} édition

4-8 Novembre 2015 Bagbé-Togo

Thème: L'Engagement- Première Marche vers le Bonheur



COMMUNIQUÉ

Le Yoga peut vous aider à avancer pas à pas sur la voie du bonheur.

Selon Yogi Bhajan, Maître de Kundalini Yoga, vous devez gravir 7 marches:

1. Engagement
2. Force morale
3. Dignité
4. Divinité
5. Grâce
6. Pouvoir du sacrifice
7. Bonheur

« Une vie sans engagement est comme une lune sans lumière » Y.B

Le thème retenu pour le Festival 2015 est l'Engagement.

Engagez vous débutants et pratiquants expérimentés
Vous avez la première clé de votre bonheur

Inscrivez vous dès maintenant les places sont limitées
Info line: +228 9201 1261 / +228 99 74 65 08 / +228 22 36 95 04
Email: 3hotogo@live.fr Site Web: www.3hotogo.org

INFOS UTILES

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPÉRATEURS TELEPHONIQUES

MOOV : Tél: 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE; Tél: 22 22 66 11
TOGO TELECOM ; Tél: 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHEËL; Tél: 22 25 92 77
CLINIQUE DE L'AÉROPORT; Tél: 22 26 90 12
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39
PROTECTION DE L'ENFANCE; Tél: 111 / 22 20 45 10
SPECIALE INFO SANTÉ; Tél: 80 00 00 11

Votre Agence , Société et autres ont besoin de la PUB, Annoncez-vous dans

Togomatin

90 15 39 77

97 87 12 42

22 25 02 23

PHARMACIES DE GARDE

DU 05 AU 12 OCTOBRE 2015

JAHNAP (Djidjolé-Gakliprèsdufavonetmultimédia) Tél: 22512256
NATION (face ancien marché de Totsi), Tél : 22 25 99 65
ST ANTOINE (1048, Av de la Liberté), Tél: 22 21 29 64
ENOULI (Station d'Agbalépédogan), Tél: 22 25 90 68
SILOE (Carrefour Apédokoè, Atigangomé), Tél: 22 33 82 87
ADIDOGOME (Face au Camp 2e Ri d'Adidogomé), Tél: 22 50 54 85
LAUS DEO (Route de Léo 2000, clinique Besthesda Qtier Adidoadin), Tél: 22 25 15 05
APOLLON (face complexe scolaire makafui-Avéddji), Tél : 22310107
LA GRACE (Près de l'auberge Sahara), Tél : 22 25 91 65
VITAS (Agoè Assiyyé côté ouest), Tél : 22 25 63 43
JUSTINE (191 Bd des armées Tokoin Habitat), Tél: 22 21 00 01
ISIS (Av Jean Paul II, près des railes Noukafou Gakpoti), Tél: 23 36 95 65
LE JOURDIN (Bd Léopold Sédar Senghor, face au CEG Wuiti), Tél: 22 61 56 14
AÉROPORT (RIE de l'aéroport SITO), Tél: 22 26 21 22
KLOKPE (Derrière la foire Togo 2000 Qtier Atiégon), Tél: 22 61 42 42
APOTTHEKA (Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Kégué), Tél22 61 57 57
PHARMACIE 2000 (Bè Kpota près du marché Djifa), Tél: 22 70 01 69
LE PROGRES (Sur le tronçon CINTOGO à côté de Zoro bar), Tél: 22 35 86 55
AKOFA (Av- Maman N'danida, Amoutivé), Tél: 22 21 00 97
ST RPHAEËL (Marché d'Atikpodji), Tél: 22 21 84 26
DES APOTRES (Akodésséwa face ETOCOTRAN), Tél: 22 27 11 98

Les bons plans et les bonnes adresses

Où MANGER à Lomé?

RESTAURANTS EUROPEENS

BELLE EPOQUE (Qtier Kodjoviakopé, rue Gnagbadé) ; Tél : 22 20 22 40
CÔTE JARDIN (Qtier Bè) ; Tél : 22 42 19 82
Galion (Qtier Kodjoviakopé, 221 rue des Camomilles) ; Tél : 22 22 00 30

RESTAURANTS LIBANAIS

LA TERASSE (Qtier Dékon, Bd du 13 Janvier) ; Tél : 90 12 12 12
NUIT D'ORIENT (Qtier Nyékonakpoè, Bd du 13 Janvier) ; Tél : 22 44 68 96

RESTAURANTS ASIATIQUES

BEIJING (Qtier Kodjoviakopé, Bd du 13 Janvier) ; Tél : 22 21 51 41
CHINA TOWN (Qtier Kodjoviakopé, Bd circulaire) ; Tél : 22 22 30 06

RESTAURANTS AFRICAINS

LE TALIER (181, rue Mampo Amoutiévé) ; Tél : 93 45 90 90 / 98 95 24 24
VIVI ROYALE (Qtier Nyékonakpoè, Rue des Moussons) ; Tél : 22 22 20 27

SNACKS & PIZZERIA

BAMBOO (Qtier Assiganto près de Super RAMCO) ; Tél: 99 22 19 95
PIZZERIA GREENFIELD (Qtier Tokoin Hôpital Rue Akati) ; Tél : 22 21 21 55

BOULANGERIES & PÂTISSERIES

CROUSTILLANT (Rue de l'OCAM) ; Tél : 22 22 75 49
CROQUEMBOUCHE (Qtier Agbalépodogan en face de GTA; Tél : 22 25 14 46

Les blagues du jour

L'amitié

Quoi de plus beau que l'amitié
De savoir que l'on est aimé
Donner sans retenue sa confiance
Et recevoir en retour sa bienfaisance...
Confier ses secrets à un ami
N'est-ce pas lui demander son avis!
Partager ses soucis de tous les jours
Et essayer de l'aider sans détour...
Quand nous sommes dans la peine
Se dire qu'ils partagent nos problèmes
Prendre le temps de les écouter
C'est déjà partager leur anxiété...
Être attentif à leur moindre désarroi
Leur montrer que nous sommes là.
S'entraider mutuellement et sans retenue
Pour que la vie nous soit moins ambiguë...
Croyons sincèrement en l'amitié
Et veillons à ce qu'elle ne s'altère jamais.
Si un jour nos problèmes semblent insurmontables
L'aide, le conseil d'un ami les rendent franchissables...
Surtout soyons fidèles en amitié
Car le contraire est un signe de lâcheté !
Aimons chaleureusement nos ami (es)
Ils peuvent tellement nous aider dans notre vie...

Photo du jour



Au secours...!

Pensée du jour

N'attendez pas la réparation pour vous réconcilier.

Arts & Culture

◀tm

9^{ème} édition du Marché des Arts et du Spectacle Africain

Les représentants du Togo connus

La 9^e édition du Marché des Arts et du Spectacle Africain (MASA) se tiendra du 5 au 12 mars 2016 à Abidjan sous le thème « Réinventons les arts de la scène ». La Compagnie Ziticomania de Béné Sanvee (catégorie Conte), la Compagnie Alex de l'humoriste Alex Kodjovi (catégorie Humour) et le CDN de Normandie avec une création mixte France-Togo-Congo (catégorie Théâtre) sont retenus pour le Marché des Arts du Spectacle Africain (MASA) en Côte d'Ivoire. Le dramaturge togolais le plus en vue en ce moment, Gustave Akakpo verra sa pièce « A petites pierres » jouée par la Compagnie KS & CO de la Guyane française.



Le célèbre conteur Béné Sanvee

Voilà le résultat proclamé par le comité de sélection du Marché des Arts du Spectacle Africain. Après examen de 633 dossiers de spectacles provenant de « Afrique du Sud, Algérie, Belgique, Burkina Faso, Brésil Cameroun, Canada, Cap-Vert, Centrafrique, Colombie Comores, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Ethiopie, France, Ghana, Guadeloupe, Guinée Equatoriale, Guinée, Guyane, Îles Maurice Madagascar, Mali, Maroc, Mozambique, Musique, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Suisse, Tchad, Théâtre, Togo, USA, Zimbabwe... », le Comité Artistique International a arrêté la liste des groupes artistiques sélectionnés qui se présente comme suit : 27 groupes en Musique ; 8 en Danse ; 13 en Théâtre ; 9 en Conte ; 10 en Humour.

« C'est ainsi un total de 67 groupes représentant 426 artistes dont 66 résidant en Côte d'Ivoire qui ont été retenus dans la sélection officielle ».

Togocultures.com

Théâtre

Les femmes au cœur des Francophonies en Limousin

Pour sa 32^e édition, le festival de théâtre des Francophonies en Limousin installé à Limoges et ses environs, au centre de la France, fait la part belle aux créations africaines. Trois d'entre elles questionnent avec force, tendresse ou humour la place des Africaines dans leurs sociétés.

Un monologue dramatique, un one-woman-show, une création de danse. Trois partitions qui nous entraînent du Burkina Faso à la Tunisie, en passant par la Côte d'Ivoire mais aussi l'Europe fantasmée, éprouvée, pour une même préoccupation : interroger la place des Africaines dans leurs sociétés. Femmes courage, femmes fortes, femmes déterminées, avec Aristide Tarnagda (Façons d'aimer), Tatiana Rojo (Amou Tati, la dame de fer), et Oumaima Manai (Nitt sans limites), les Africaines s'affirment, refusent leur destin et se jouent de lui. Pour le meilleur et le pire. Façons d'aimer, texte et mise en scène d'Aristide Tarnagda

C'est à Limoges que le Burkinabè Artiste Tarnagda présentait, pour la première fois le 30 septembre, sa dernière création, Façons d'aimer. Une pièce dramatique qui évoque le destin d'une femme présentée à ses juges pour avoir assassiné son mari et sa cinquième épouse, une Européenne. Un procès qui tarde à débiter car l'accusée qui a « tout fait pour rencontrer sa main droite mais ne l'a jamais vue », ne peut lever la main et dire toute la vérité. Et pourtant la vérité, elle va la cracher pendant plus d'une heure. Gauchère violentée par sa mère, cette femme qui ne demande plus qu'à « sentir le vent caresser les collines et entendre le souffle du soleil » raconte son histoire. La parole circule entre deux actrices (Eudoxie Gnoula et Saphorata Kaboré) qui incarnent tour à tour cette femme, sa mère, son père, son mari... et reconstituent peu à peu le fil d'une vie brisée par la folie destructrice de la mère.

La pièce prend l'allure d'un conte grâce à la musique (David Malgoubri au chant et à la guitare) qui accompagne un propos qui mériterait d'être épuré pour gagner en efficacité et en force. Artiste engagé, Aristide Tarnagda ne peut s'empêcher de mêler à ce drame familial une lecture politique qui interroge maladroitement les rapports Afrique-Occident (« Être Noir, c'est être gaucher. C'est avoir des forêts mais pas



Le duo Amou Tati

de papiers »). Si le propos est intéressant et évoque le peu d'estime pour soi que l'on peut ressentir en tant qu'Africain dans un monde globalisé où les échanges Nord-Sud sont tronqués, il peine à se fondre dans la pièce et à faire pleinement sens.

Amou Tati, la dame de fer, de Tatiana Rojo, mise en scène d'Éric Checco

One-woman-show découpant, Amou Tati, la dame de fer rend hommage à la mère de Tatiana Rojo. Femme courage qui a élevée seule ses quatre filles « avec une seule parabole parce que la Bible, c'est un peu gros », Michèle, vendeuse d'igname sur le grand marché d'Adjamé à Abidjan, rêve de voir Nachou, Bella, Antou et Amou Tati épouser des Occidentaux. Fini alors les débuts, milieux, et fins de mois difficiles. Ses filles mangeront à leur faim et elle pourra enfin payer son loyer. Elle doit juste « 6 mois... et 6 ans » à son propriétaire. Avec humour et finesse, Tatiana Rojo, qui campe une dizaine de personnages, se moque des Africains, de leurs stratégies développées pour améliorer le quotidien, de leur rapport à l'argent et au religieux. Mais aussi des Européens et de leurs curieux loisirs. Un regard décalé, truculent et savoureux qui nous rappelle que nous sommes toujours l'étranger de quelqu'un d'autre. Et l'air de rien, une petite

ouverture », explique la jeune chorégraphe qui interroge la place de l'artiste, et en particulier de l'artiste femme, dans un pays où la défaillance de l'État laisse un vide que les islamistes rêvent de remplir. « Plus que jamais, l'art a son importance. En dehors des grandes villes, la population n'a pas accès à la culture. Elle n'a aucun passe-temps. Les islamistes font un travail de fond pour donner de l'espoir aux gens. Il est de notre responsabilité à tous, artistes, politiques, médias... d'y répondre. C'est un choix de vie », défend-elle.

Pour sa création, Oumaima Manai utilise 50 mètres de fil de fer. « Les barbelés, les grillages sont de plus en plus présents dans notre quotidien. On en met devant les ministères, les ambassades pour limiter les manifestations, par exemple », précise-t-elle. À partir de cette matière qu'elle a appris à manipuler pour en faire un partenaire, la danseuse qui, inspirée des œuvres de Pina Bausch, travaille sur les émotions, a conçu une installation qu'elle pose inachevée sur le plateau. Et l'édifie au fur et à mesure de la représentation avant de la détruire, suggérant que le futur et la liberté sont à construire et peuvent se gagner, à condition que l'on ne se mette aucune limite pour y parvenir.

Jeuneafrique.com

Comme APHTAL

Un Samedi – Eglise évangélique presbytérienne du Togo...

Je n'étais drapé d'un costume blanc à l'occasion du mariage d'un aîné, où j'étais garçon d'honneur. Le frère vivait et travaillait au Ghana voisin depuis belle lurette, inutile de vous dire que ce fut une célébration riche en brassage de tous genres.

La fille d'honneur ? Une mimbale importée du Ghana ne comprenant un traître mot français. Vous savez, ces descendantes de N'krumah... le teint ciré comme le cirage Kiwi liquide, les lèvres pulpeuses comme une carpe hors de l'eau, la hanche évasée comme une marmite kotocoli. Quand on vous dit que les garçons d'honneur sont fait pour les filles d'honneur...

A l'église, tout se déroula comme sur des roulettes. J'ai servi d'interprète à la fille d'honneur qui ne cessait de sourire sous quelques-unes de mes blagues volontairement déplacées ; histoire de définir son seuil de tolérance. Visiblement, l'affaire pouvait être conclue.

Salle de réception...

Je me pliais en quatre pour « plaire » à la fille d'honneur qui, manifestement n'était guère insensible à mes différentes marques d'attention et d'affection. Je lui ai servi moi-même sa coupe de champagne, je lui ai fait avaler le gâteau de mariage, (exactement comme le firent les mariés eux-mêmes), bref, j'étais à ses petits soins. Le véritable coup de pouce vint du dernier speech du Pasteur qui demandait aux mariés de prévoir une chambre pour les garçon et fille d'honneur, qui devront veiller à leur petits soins pour la nuit des noces. J'ai fait amen et j'ai rapidement traduit à la fille d'honneur ghanéenne qui finit par dire :

- One more night without sleep. My lord. I need something against my headache.

- Don't worry. I'll find it for you. Can I take a rubber too ?

- Hahaha, as you want.

Entendez par rubber, plastique élastique. Le genre de truc on pince le sommet et on déroule la base...

En tout cas, c'était cuit. C'était dans la poche. Enfin jusqu'à ce que le MC demande à l'assistance de faire des témoignages sur la vie du couple. Moi je pensais à ma « nuit de noces ». Le micro grésille ; une voix féminine salue tout le monde : c'était la voix de ma fiancée.

La go fait un bref témoignage de la vie de mon frère et ajoute :

- J'espère que ton petit frère suivra tes pas, et saura être aussi sage que toi. Il le fait déjà si bien, pour avoir marché derrière toi, aujourd'hui pour ton mariage. Il a certainement vu comment ça se passe ; il en apprendra pour notre mariage à nous qui aura lieu dans *** mois. Je porte un toast à vous, et à Aphot, le garçon d'honneur.

La foule a tellement applaudi que la fille d'honneur se pencha vers moi pour me demander la traduction du speech de celle qui venait de parler. J'étais sur le point de lui dire « Don't mind that girl. Nothing Special ». Mais ma fiancée étant plus tordeue que moi, devina rapidement que pour RIEN au monde, je ne pourrais traduire fidèlement son speech. Elle anticipe :

- Praise the Lord. For our brothers and sisters coming from Ghana. I was saying that...

J'ai compris qu'elle était en train de torpiller mon affaire ; elle était en train de faire couler mon affaire ; elle était en train de réduire à néant tous les efforts fournis pour parler Anglais afin de passer aussi une nuit de noces digne de ce nom.

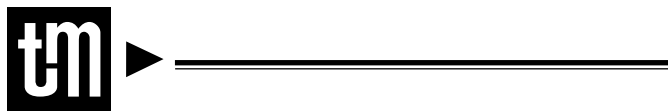
Quand elle a rendu le micro, Samaria, la fille d'honneur m'a juste regardé en secouant la tête. J'ai commencé :

- I'm sorry.

- Tu es un salaud », dit-elle dans un français anglicisé.

Je vous épargne du reste de ma soirée. Mais, c'est mon ami Kelly qui a raison : le mariage est pire que a mort...

Aphot Cissé



Sports

Amical La rencontre Togo-Egypte ajournée

Le match amical annoncé entre le Togo et l’Egypte pour le 13 octobre n’aura plus lieu à la date prévue.



Tom Sainfiet et certains joueurs

Les indiscretions qui couraient sur le calendrier chargé des Egyptiens s’est confirmées. La Fédération Egyptienne de Football, à en croire un courrier de la Fédération Togolaise de Football (FTF) adressé aux joueurs a décidé de reporter la rencontre.

Le match amical qui est annulé devrait permettre aux Eperviers de se préparer pour la double confrontation du deuxième tour des préliminaires de la Coupe du Monde 2018 en novembre contre l’Ouganda.

Pour l’annulation de ce match, le courrier de la FTF transmis aux joueurs sélectionnés pour cette rencontre énonce que

«Nous sommes au regret de vous annoncer que le match amical prévu entre les équipes nationales A d’Egypte et du Togo, au Caire, n’aura plus lieu... La Fédération égyptienne de football ayant décidé au dernier moment, pour des raisons indépendantes de notre volonté, de faire jouer ce match en 2016».

Avec l’annulation de ce match amical, les Eperviers du Togo vont chômer en ce mois d’octobre 2015 sans pouvoir se mesurer contre une équipe avant d’entamer le deuxième tour des préliminaires de la Coupe du monde 2018 en novembre contre l’Ouganda.

Freda Sefamora

Afrique du sud Oscar Pistorius ne sortira pas plus tôt de prison

Il se sera battu pour ne pas passer une bonne partie du reste de sa vie en prison. Mais l’ex-champion paralympique Oscar Pistorius, qui purge une peine de cinq ans de prison pour avoir tué sa petite amie en 2013, va devoir encore attendre pour obtenir une libération anticipée.



Oscar et son avocat

Lundi, une commission d’appel chargée d’examiner sa demande de libération devait se réunir. Rien n’a filtré publiquement de cette réunion. "Je crois qu'ils vont renvoyer le dossier à la commission des libérations anticipées", a déclaré l’avocat de Pistorius, Brian Webber. C’est cette commission qui avait décidé de libérer Pistorius le 21 août. Mais, à la dernière minute, le ministère de la Justice avait bloqué la décision et maintenu

Pistorius en détention.

La loi sud-africaine permet aux condamnés pour homicide involontaire de sortir après avoir purgé un sixième de leur peine. Pistorius est donc en théorie libérable depuis le 21 août. S’il

sort, il sera assigné à résidence et probablement astreint à des travaux d’intérêt général. Le parquet a fait appel de la condamnation de Pistorius, estimant qu’il aurait dû être condamné pour "meurtre" et non pour "homicide involontaire". Le procès en appel se tiendra le 3 novembre devant la Cour suprême d’appel, qui peut modifier le verdict et condamner éventuellement Pistorius à une peine plus lourde ou décider de renvoyer le procès en première instance. Le sportif de 28 ans a toujours affirmé avoir cru être en présence d’un cambrioleur quand il a tiré à quatre reprises à travers la porte des toilettes fermée à clé derrière laquelle se trouvait sa compagne.

BBC Afrique

Fifa Sepp Blatter sous la menace d'une suspension?

Un proche collaborateur du président de la Fifa a démenti qu’il se trouverait sous la menace d’une suspension de 90 jours de la commission d’éthique, comme l’affirme des médias britanniques.



Sepp Blatter

Un faux conseiller?

Plusieurs médias britanniques, dont Sky News et le Guardian, avaient affirmé peu auparavant que la commission d’éthique de la Fifa avait recommandé une suspension provisoire de 90 jours à l’encontre de Blatter, mis en cause par la justice suisse. Ces médias s’appuient sur des déclarations de Klaus Stöckli, présenté comme un proche conseiller du Suisse. Have just spoken to Blatter's advisor Stöckli - 1 he's still president 2 he's going into office tomorrow 3 no decision on 90-day suspension Or, le 15 juin dernier, la Fifa avait dénié toute légitimité à cet ex-conseiller de Sepp Blatter, insistant sur le fait que ses fonctions auprès de lui avaient pris fin le 31 mai. L’instance suprême du foot mondial avait

alors démenti les affirmations de Stöckli selon lesquelles Blatter avait l’intention de se maintenir à la tête de la Fifa après le 26 février 2016, date de l’élection de son successeur, si aucun "candidat convaincant" n’émergeait.

Les cas de Blatter, Platini et Chung examinés

La commission d’éthique de la Fifa est réunie depuis lundi et jusqu’à vendredi à Zurich, pour se pencher sur les cas de Blatter, Michel Platini et un autre candidat à la présidence de la Fifa, le Sud-Coréen Chung Mong-joon. Blatter fait l’objet d’une procédure pénale suisse, notamment pour un versement en 2011 de 2 millions de francs suisses (1,8 millions d’euros) à Michel Platini, président de

l’UEFA. Déjà entendu par la justice dans le cadre de ce dossier, l’ancien capitaine de l’équipe de France ne l’a toujours pas été par la commission d’éthique et n’a même pas reçu de convocation, selon son entourage, contacté ce mercredi. Blatter est également accusé par la justice d’avoir "signé un contrat défavorable" à la Fifa avec l’Union caribéenne de football. Il aurait vendu très en-dessous des prix du marché les droits de diffusion TV des Mondiaux 2010 et 2014.

Quant à Chung, on lui reproche d’avoir voulu favoriser la Corée du Sud dans l’attribution du Mondial-2022, finalement octroyé au Qatar. De son propre aveu, il est sous la menace d’une suspension de 19 ans.

lexpress.fr

Coupe du monde de rugby L'Afrique du Sud atomise les Etats-Unis (64-0) et se qualifie

L’Afrique du Sud a écrasé les Etats-Unis (64-0) au stade olympique de Londres. Les Springboks se qualifient pour les quarts grâce notamment à Bryan Habana, auteur de 3 essais. Il égalise ainsi le record d’essais inscrits en Coupe du monde détenu par Jonah Lomu (15).

Les Sud-Africains ont assuré leur qualification avec une très large victoire contre les Etats-Unis (64-0) ce mercredi soir. Bryan Habana est entré dans l’histoire en égalisant le record d’essais en Coupe du monde détenu par Jonah Lomu. Deux essais ont été inscrits en première période. Le premier par De Allende (7) et le deuxième sur un essai pénalité (26).

En deuxième mi-temps, les choses se sont accélérées. Habana a marqué son premier essai juste après le retour des vestiaires (41'). Quelques minutes plus tard, Du Plessis est venu aggraver le score (46'). Louw s’est mêlée à la fête avec un essai à la 53'. C’est ensuite Habana qui a inscrit son deuxième essai (58') avant d’égaliser le record de Lomu quelques minutes plus tard (62'). Louw a inscrit un doublé (69') avant que Kriel ne marque le neuvième essai

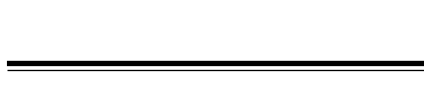


Une partie de Rugby

des Boks (72). Mvovo (83') est venu conclure la marque sur un essai plutôt litigieux. Mais vu l’ampleur du score, peu importe ! La qualification et la première place de la poule sont en poche pour les Boks qui ont désormais 10 jours pour préparer les quarts

de finale. Merci d’avoir suivi ce live. Rendez-vous sur notre page Coupe du monde de rugby pour suivre toute l’actualité de la compétition.

lexpress.fr



Reportages



Litige foncier Pourquoi des militaires au carrefour de Lomégan ?

Le spectacle au carrefour de Lomégan, hier mercredi dans la matinée était peu ordinaire avec une effrayante présence de la soldatesque. Ce carrefour très fréquenté, connu de beaucoup de Loméens et jouxtant l’entrée sud de l’Université de Lomé a rarement été aussi quadrillé par des gendarmes armés « jusqu’aux dents ». La maison encerclée, à l’origine d’un conflit foncier, serait l’objet d’une occupation illégale.

Interrogé sur la raison d’une telle présence militaire sur ces lieux, l’officier dirigeant l’opération aurait confié à l’Agence Afree press qu’ils étaient venus mettre les occupants de la demeure dehors pour permettre au nouveau propriétaire de rentrer pleinement en possession de sa propriété.

Bizarre, quand on voit le nombre de militaires, gendarmes et éléments de la brigade anticriminelle, déployé sur les lieux, et tout ça pour déloger de simples étudiants ! et même s’il s’agissait de faire respecter un droit de propriété, es-ce à la gendarmerie et à la brigade anticriminelle d’intervenir en l’espèce ?

Face à de telles interrogations, une autre version, de source des voisins du quartier, affirme plutôt que les militaires seraient venus en renfort ou en représailles chercher des « gros bras » qui, installés dans la demeure par l’un des fils du feu Amouzou résidant aux Etats-Unis et qui est d’ailleurs mécontent de la vente de cette maison, auraient molestés des policiers arrivés sur les lieux le lundi passé.

A.B.

Diaspora Mettre en exergue les réussites togolaises

Le ministère des affaires étrangères de la coopération et de l’intégration africaine a lancé la semaine dernière « Réussites Diaspora », un événement dont l’objectif vise à récompenser les togolais qui se distinguent et font parler d’eux partout dans le monde.



connus de leurs compatriotes togolais. Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération a pensé à ces togolais en initiant « Réussite Diaspora » afin de les récompenser pour leurs efforts et faire d’eux des exemples, mieux des sources d’inspiration pour la jeunesse togolaise.

Plusieurs domaines seront pris en compte : il s’agit de la science, de la recherche, de l’éducation, de la santé, de l’humanitaire, des médias, de l’économie, du business ou encore des nouvelles technologies.

Les diverses personnalités qui ont réussi à l’étranger et qui veulent bien servir de source d’inspiration aux jeunes qui sont toujours aux pays, pourront dores et déjà adresser leurs candidatures au comité d’organisation. La cérémonie est prévue à Lomé fin décembre 2015 ou début janvier 2016.

TM

Journée mondiale de la vue Le ministère de la santé invite à la prévention

A l’occasion de la commémoration de la journée du 08 octobre au Togo, le ministère de la Santé et de la protection sociale a fait le bilan des activités menées depuis 2000, afin d’amener les professionnels des médias à plus de sensibilisation des populations sur les opportunités disponibles pour se faire soigner.

La Communauté Internationale célèbre le 08 octobre de chaque année, la Journée Internationale de la vue. Depuis 2000, le Togo s’est engagé dans le combat et ne cesse donc d’engager des actions dans ce sens. L’une des réalisations saillantes dans ce domaine est la mise sur pied du programme national de lutte contre la cécité (PNLC).

Son coordonnateur, le Commandant Sessinou Awoussi a au cours de la revue souligné les différentes réalisations du Togo dans le domaine de la lutte et a exhorté la population à accorder plus d’attention à leurs yeux. « Nous avons la chance aujourd’hui, que dans toutes les régions du Togo, il y a au moins un service d’ophtalmologie dans les chefs-lieux des

Travaux routiers Accident à Bè-Kpota, 1 mort !

Un drame s’est produit hier mercredi sur le chantier en rénovation a Bè-Kpota Djifa a Lomé.



Vue de la victime

Pour les faits un véhicule poids lourd de la société des Travaux publics (TP) qui travaillait sur les lieux a lors de son mouvement fait une sortie ratée et a tué sur le champ une jeune fille et endommagé un hangar.

Le drame a laissé les populations de Djifa Kpota dans la stupéfaction et plusieurs n’ont pu obtenir des réponses sur les pourquoi et les comment le véhicule a pu déraier de sa trajectoire pour se diriger vers une autre direction pour provoquer autant de dégâts. D’après le rapport des faits, le véhicule

était en train de faire une manœuvre quand l’incident s’est produit. Dans sa course éclairée, il a fauché une jeune fille tresseuse qui a malheureusement eu la tête fracturée. Les ouvriers n’étant plus présents sur les lieux pour livrer leur version des faits, il a été difficile de savoir ce qui a été à la base de cet accident. En attendant une clarification des faits, il y a lieu d’attirer l’attention des populations des lieux où se font les travaux de rénovation et d’entretien routiers à éviter de fréquenter ces sites par mesure de sécurité.

CA

CSTT Pansez l’hémorragie financière

La Coordination des Centrales Syndicales du Togo (CCST) et les Organisations de la Société Civile (OSC) ont organisé une marche de dénonciation des flux financiers illicites en provenance de l’Afrique, le samedi 03 octobre à Lomé.



Marche de la CSTT

La marche est partie de la Colombe de la paix pour aboutir à la bourse du travail. Le porte-parole de la coordination, NOUWOSSAN Komlan a lu une déclaration réclamant l’adoption des mesures appropriées pour arrêter l’hémorragie financière du continent.

Le secrétaire général du ministère en charge de l’administration territoriale, DOUTI Lardja qui a représenté son ministre de tutelle a reçu la déclaration

Tic Radio Lomé



régions et dans la plupart des districts. Il y a des services d’ophtalmologie, ce qui veut dire qu’aujourd’hui, il n’est plus question d’utiliser les herbes pour curing les anomalies constatées au niveau des yeux», ainsi s’est-il exprimé.

Et de poursuivre, « Il n’y a plus question que quelqu’un ait des problèmes d’yeux et reste à la maison. Des études ont montré que 80% de tous les cas de cécité sont évitables ou guérissables ».

Rachidou ZAKARI



AG Partners 
agence conseil en communication

● ● ● ● ● ●

Publicis Africa Group

Stratégie de communication
Organisation d'événements
Conception de spots

Achat d'espace **Edition**
Conception et création
Relations presse et RP

AG Partners Togo BP.30117 Lomé - TOGO Tél. +228 22 20 49 15 Fax. +228 22 20 49 16
lome@ag-partners.com - 254, Rue Amoussimé Tokoin Casablanca - RC 2006B0555 - NIF 521174 Q